

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-246 du 21 Juin 1996

Portant nomination au Ministère des
Finances.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constiution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 Juin 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère des Finances :

- Conseiller Technique aux Finances : Madame Amina TAIROU-ADEKOUNTE
- Conseiller Technique Juridique : Monsieur Razaki AMOUDA ISSIFOU
- Conseiller Technique à l'Economie : Monsieur Etienne Théophile WOROU.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera,

Fait à COTONOU, le 21 Juin 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

.../...

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI

Maître Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH

Moïse MENSAH.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 AUTRES MINIS-
TERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM-IGGA 3 UNB-FASJEP 3 INTERESSES 3 JORB 1.-